

Formation de maintien et actualisation des compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail

Objectifs (aptitudes et compétences)

La session de maintien et d'actualisation des compétences a pour objectif de maintenir le Sauveteur Secouriste du Travail en capacité d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de contribuer et à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Programme

1. Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Être capable de protéger de façon adaptée
3. Être capable d'examiner la victime
4. Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Être capable de secourir la victime de manière appropriée
6. Être de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
9. Retour d'expérience

Durée

7h00 en présentiel

De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum pour 1 formateur Titulaire du certificat de « Formateur SST ».

Prérequis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Public concerné

Personnels de l'entreprise titulaires du certificat de SST

Modalités pédagogiques

Animation sous forme d'exposés interactifs, de démonstrations commentées et justifiées, d'études de cas et de mises en pratique et de cas concrets.

Modalités techniques

1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires, 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) :

- *Mannequin RCP adulte*
- *Mannequin RCP enfant*
- *Mannequin RCP nourrisson*

Divers matériels pour la réalisation des simulations, Matériel d'entretien des mannequins et consommables.

Plan d'Intervention + pictogrammes et Plan d'actions prévention + pictogrammes

Moyens d'encadrement de la formation

1 formateur Titulaire du certificat de « Formateur SST » à jour de sa formation de maintien et d'actualisation des compétences.

Délais d'accès :

Cette formation pourra être organisée dans un délai de 15 jours, sous réserve de disponibilité de nos formateurs.

Suivi de l'exécution du programme

Evaluation formative par le formateur sur chaque objectif spécifique de la formation.

Modalités d'évaluation

2 Epreuves certificatives en fin de formation conformément au référentiel de certification du document de référence SST

« Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux 2 épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST »

Certificat SST Sauveteur Secouriste de Travail (validité : 2 ans) et prolongation conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives

Evaluation de la formation par les apprenants en fin de session.

Tarifs

650€ht pour le programme et le délai standard. En cas de personnalisation nous consulter.

Accessibilité

PrevAction-Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles. Contacter notre référent handicap Mr Cyrille LOISEAU en cas de question à l'adresse contact@prevaction-formation.fr.

Références réglementaires

Article R4224-15 du code du travail : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
- 2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers

Autres références

Dispositif de formation SST, document de référence de l'INRS V8.01/2021